

Projet de réfection de la piscine municipale

La Ville de Port-Cartier plonge et confirme son intention de déposer une demande de financement

Port-Cartier, le 5 mai 2026 – La Ville de Port-Cartier annonce son intention d’aller de l’avant avec un projet majeur de réfection et de modernisation de sa piscine municipale, une infrastructure essentielle au cœur de la vie communautaire depuis près de 50 ans.

Construite en 1978, la piscine municipale accueille chaque année près de 21 500 visites et est accessible quatre saisons sur quatre. Utilisée par des citoyens de tous âges, des écoles, des organismes, des clubs sportifs et des intervenants du milieu de la santé, elle constitue un service de base incontournable pour la population. Toutefois, malgré un entretien rigoureux au fil des ans, l’infrastructure arrive aujourd’hui en fin de vie utile, présentant des enjeux de vétusté et de sécurité qui nécessitent une intervention structurante

« La piscine municipale, c’est bien plus qu’un équipement sportif. C’est un lieu d’apprentissage, de rassemblement et de bien-être pour toute notre communauté. Aujourd’hui, nous avons la responsabilité d’assurer sa pérennité et de répondre aux besoins actuels et futurs de notre population », souligne la mairesse, Mme Danielle Beaupré.

Le projet envisagé vise la transformation de l’installation actuelle en un complexe aquatique moderne, sécuritaire et adapté aux réalités d’aujourd’hui. Il s’inscrit dans une vision à long terme, permettant d’assurer l’accès à ce service essentiel pour les prochaines décennies.

La Ville prévoit déposer une demande de financement dans le cadre du Programme d’aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), qui pourrait couvrir une part importante des coûts du projet

« Ce projet est le fruit d’un travail rigoureux mené au cours des dernières années. Nous disposons aujourd’hui d’analyses et de plans solides qui nous permettent d’aller de l’avant avec confiance. Il s’agit d’un investissement structurant pour notre milieu, tant sur le plan social qu’économique », ajoute le directeur général de la Ville, Nicolas Mayrand

Un service essentiel ancré dans le quotidien

Pour les intervenants du milieu, la réalité est claire : la piscine joue un rôle clé, tant sur le plan de la sécurité que de la santé et de la cohésion sociale.

« Ça fait plus de 25 ans que je travaille dans le domaine aquatique, et je confirme que cette piscine, c’est un lieu de vie. On y apprend à nager, on y développe des réflexes de sécurité,

mais surtout, on y crée des liens. Pour plusieurs personnes, notamment des aînés ou des gens vivant avec certaines réalités de santé, c'est un des rares endroits où ils peuvent bouger, socialiser et sortir de l'isolement », souligne Guylaine Banville responsable aquatique à la Ville de Port-Cartier, également impliquée auprès de la Société de sauvetage du Québec.

Elle rappelle également les défis bien réels liés à l'état actuel des installations : « On est rendu à un point où la sécurité devient un enjeu quotidien. Les installations vieillissent, les matériaux s'usent. On fait tout pour maintenir le service, mais on sait qu'il faut aller plus loin. »

Une démarche ouverte et ancrée dans la communauté

Dans le cadre de cette démarche, la Ville souhaite documenter et mettre en valeur l'importance de la piscine municipale à travers les expériences et les réalités vécues par sa population. Citoyens, organismes, partenaires et usagers sont ainsi invités à partager leur témoignage afin de contribuer à démontrer le rôle essentiel de cette infrastructure dans la communauté.

« Nous voulons que ce projet se construise avec notre milieu. Les témoignages des citoyens, des familles et des organisations qui utilisent la piscine au quotidien sont au cœur de cette démarche. Ils permettent d'illustrer concrètement pourquoi cet équipement est indispensable », ajoute la mairesse.

Les personnes intéressées peuvent en apprendre davantage et déposer leur témoignage en ligne : <https://villeport-cartier.com/nouvelle-piscine/>

Une vision déjà concrète

Les plans et devis du projet sont maintenant confirmés. Une vidéo d'architecture sera dévoilée au cours des prochaines semaines afin de présenter concrètement la vision du futur complexe aquatique à la population et permettre à chacun·e de se projeter dans cet espace renouvelé.

À propos de la piscine municipale de Port-Cartier

- Infrastructure construite en 1978
- Près de 21 500 entrées par année
- Installation accessible quatre saisons sur quatre
- Unique piscine sur le territoire
- Projet admissible à une aide financière pouvant atteindre 66,3 %

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

